



CONSEIL MUNICIPAL



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE A HUIS CLOS DU 23 NOVEMBRE 2006

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 NOVEMBRE 2006

SEANCE A HUIS CLOS

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 23 NOVEMBRE 2006

SEANCE A HUIS CLOS

ORDRE DU JOUR

- 1° - Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Etaient présents :

M. Jean-Marie RAUSCH, Maire

Les Adjoints :

M. NAZEYROLLAS

M. JACQUAT

M. THIL

Mme GENET

M. KASTENDEUCH

Mme THULL

M. TRITSCHLER

Mme STEMART

M. GREGOIRE

Mme APAYDIN-SAPCI

M. MULLER

M. MARTIN

Les Conseillers Municipaux :

M. BERTINOTTI
Mme BORI
Mme COLIN-OESTERLÉ
M. DAP
M. DARBOIS
Mme FROHMAN
M. GRETHEN
M. GROS
Mme JACOB
M. JEAN
M. LAFRAD
Mme LUX
Mme MAIRE
Mme OLESINSKI
Mme PAULY
M. PLANCHETTE
M. SAPAC
Mme THILL
M. TIERCELIN
Mme VERT
M. VETTER
Mme VIALLAT
Mme WAGNER-PETITDEMANGE

Etaient excusés :

Les Adjoints :

M. KHALIFE (procuration à M. NAZEYROLLAS)
M. SCHAEFER (procuration à M. DAMIEN)
M. DAMIEN

Les Conseillers Municipaux :

M. ALIN (procuration à Mme MASSON-FRANZIL)
M. APELLE

Mme BECKER (procuration à Mme THILL)
M. FOUCAULT (procuration à M. MASIUS)
Mme HELLENBRAND-GIRARD (procuration à M. DAP)
Mme ISLER-BEGUIN (procuration à M. DARBOIS)
Mme LEMOINE (procuration à Mme COLIN-OESTERLE)
M. MASIUS
Mme MASSON-FRANZIL
Mme RAFFIN (procuration à M. THIL)
Mme ROEDERER
M. SCHWARTZ
Mme SPAGGIARI-MAHOU (procuration à M. TRITSCHLER)
Mme WOLFF (procuration à Mme MAIRE)
Mme WORMS (procuration à Mme GENET)

Y assistaient également :

M. JOUAVILLE, Directeur Général des Services
Mme METZINGER-NICOLAY, Directeur de Cabinet
M. CHARTE, Directeur Général Adjoint
Mme COTORNINI, Directeur Général Adjoint
Mme EBLINGER, Directeur Général Adjoint
M. KIEFFER, Directeur Général Adjoint
M. STAEHLER, Direction de l'Administration Générale, Chef de Service
Mlle CHEVALIER, Chef de Protocole
M. GERARD, Trésorier Principal Municipal

La séance est ouverte à 21 Heures 50 sous la présidence de Monsieur Jean-Marie RAUSCH, Maire, qui, après avoir présenté les excuses, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

M. le Maire – La séance est donc de nouveau réouverte en séance secrète.

Madame STEMART, point Divers n° 1.

POINT Divers 1 – Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Rapporteur : Mme STEMART - Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal,

La Commission des Finances et Affaires Economiques entendue,

DECIDE la mise en non-valeur des créances irrécouvrables relevées dans l'état n° 1 ci-annexé pour un montant de 19 733,84 Euros pour le Budget Principal.

DECIDE la remise gracieuse de dettes relevées dans l'état n° 2 ci-annexé pour un montant de 1 769,59 Euros pour le Budget Principal.

La motion est en conséquence.

M. le Maire – Merci.

Question ?

Il n'y en a pas.

Pas d'opposition non plus ?

Le rapport est adopté.

La séance est levée.

Bon appétit et bonne soirée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 07.

Le Président :

signé Jean-Marie RAUSCH